

ABONNEMENT.
 Saumur : 30 fr.
 Six mois : 16
 Trois mois : 8
Poste :
 Six mois : 18
 Trois mois : 10
On s'abonne :
 A SAUMUR :
 Chez tous les Libraires ;
 A PARIS :
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33.

L'ÉCHO SAUMUROIS

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne : 20 c.
 Réclames : 30
 Faits divers : 15
RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des annonces et de résilier même après
 leur insertion dans ce dernier cas.
 Du droit de modifier la rédaction
 des annonces.
 Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.
On s'abonne :
 A PARIS :
 Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS.

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
 22 Septembre 1876.

Chronique générale.

Tous les renseignements qui nous par-
 viennent signalent l'entraîn et la bonne te-
 nue des réservistes. L'épreuve paraît avoir
 été concluante. Les feuilles militaires alle-
 mandes constatent cette bonne tenue et di-
 sent qu'on ne peut distinguer les réservistes
 des autres soldats que par leurs chaus-
 sures. Ces hommes vont passer dans l'ar-
 mée territoriale, qu'ils aideront à constituer
 fortement.

Nous lisons dans la *Gazette de France* :
 « Aux élections municipales, les con-
 servateurs se sont généralement abstenus
 dans un certain nombre de communes de la
 banlieue de Paris; cette attitude a procuré
 une facile victoire aux républicains et aux
 radicaux, qui presque partout ont triomphé.
 Il y a là une indifférence qui est regret-
 table, mais qui s'explique jusqu'à un certain
 point.
 Les radicaux ont introduit la politique
 dans les conseils municipaux et les intérêts
 n'ont plus de représentants. Ceux qui ne
 payent pas d'impôts deviendront les maîtres
 dans toutes les communes comme ils le sont
 déjà à Paris. »

Le voyage du Maréchal à Dreux et à Hou-
 dan est cette fois purement militaire. Sur
 son passage, aux gares intermédiaires, on
 entend les cris de « Vive la France ! vive le
 Maréchal ! » Cela contraste un peu avec les
 hurlements lyonnais en faveur de la Com-
 mune, de la République et de l'Amnistie.
 Cela repose. A Houdan, le Maréchal a offert
 de déjeuner aux officiers étrangers qui sui-

vent les manœuvres, et si nous en croyons
 les bruits qui circulent, il paraît qu'on s'y
 est beaucoup entretenu de l'incident qui
 s'est produit pendant les grandes manœuvres
 du 7^e corps, commandées par le général
 duc d'Aumale, au sujet de certaines faus-
 ses directions données à l'intendance.
 Le service des subsistances n'avait pas été
 surveillé d'assez près, et, par suite, il s'est
 produit un désarroi pendant lequel tout un
 régiment a été littéralement affamé.
 Est-ce qu'on retomberait dans la faute si
 souvent répétée en 1870 ?

Marchezais, 20 septembre.
 Le maréchal de Mac-Mahon a assisté ce
 matin à un combat livré autour de Brone en-
 tre l'avant-garde du 3^e corps et l'arrière-
 garde du 4^e corps, qui était chargée de pro-
 téger la retraite.
 Le Maréchal a déjeuné à la grande ferme
 de Marchezais, d'où il doit aller rendre vi-
 site au duc de Vallombrosa, son parent par
 alliance.

Dreux, 21 septembre.
 Le Maréchal est arrivé ce matin à sept
 heures.
 Il a été reçu à la gare par le préfet, le se-
 crétaire général, le sous-préfet, le maire et
 le conseil municipal.
 Le maire, souhaitant la bienvenue au
 Maréchal, a dit : « Nos populations, monsieur
 le Maréchal, ont foi en vous; elles at-
 tendent de vous, avec confiance, la recons-
 titution de notre puissance militaire, qui est
 le plus impérieux besoin d'une nation fière
 comme la nôtre de son histoire et digne,
 malgré ses récents malheurs, du haut rang
 qu'elle a perdu. »
 Le Maréchal a répondu :
 « Je vous remercie de la confiance que
 vous me témoignez. Vous avez raison de
 penser que la réorganisation militaire est
 ma première préoccupation. J'espère la mener
 bientôt à bonne fin et assurer ainsi à la
 France une paix digne et durable. »
 Le Maréchal est ensuite parti à cheval
 pour le champ des manœuvres, entouré d'un

brillant état-major d'officiers français et
 étrangers. Accédant au désir exprimé par le
 maire, il a traversé ainsi la plus grande par-
 tie de la ville.
 Le duc de Nemours et le comte de Paris
 n'assistaient pas au dîner donné hier par le
 Maréchal.

On lit dans *l'Opinion* :
 « M. Emmanuel de Mac-Mahon, sorti le
 41^e de sa classe, à l'École de Saint-Cyr, n'est
 pas, comme on l'avait dit, le fils du Maré-
 chal; c'est son neveu.
 Le fils aîné du Maréchal est sorti de
 l'École avec le grade de sous-lieutenant, il y
 a un an. »

Certaines feuilles ministérielles continuent
 à manifester leur satisfaction de la manière
 dont le Maréchal a été reçu par les radi-
 caux lyonnais. Nous ne voulons pas trou-
 bler plus longtemps cette satisfaction. Pour
 la compléter, nous leur apportons même
 une citation du *Censeur*, organe de ce ra-
 dicalisme lyonnais : c'est le commentaire
 écrit des actes dont se réjouit la presse mi-
 nistérielle :

« Le Maréchal, dit le *Censeur*, n'est pas
 notre maître; nous sommes, à nous tous
 qui formons le peuple, son maître au
 contraire. Une sentinelle placée à la porte
 d'un monument serait légèrement pré-
 tentive de croire que le monument lui
 appartient. Le Maréchal est une sentinelle
 qu'on a mise au seuil de la Constitution,
 sa consigne est d'empêcher qu'elle soit
 violée; sa faction durera quatre ans, à
 moins d'événements. Jusque-là, il doit
 le respect à son officier, le peuple; il est
 coupable s'il ne lui rend pas les honneurs,
 s'il ne lui porte pas les armes; c'est ce
 qu'il aurait cependant fait chez vous en
 ne recevant pas le conseil d'arrondisse-
 ment. »

Mardi, le portraitiste du *Bien public* tra-

çait pour ses lecteurs un portrait du maré-
 chal de Mac-Mahon. Nous y renvoyons ceux
 qui voudraient avoir la preuve du respect et
 de l'amour qu'ont les radicaux pour l'armée
 et pour son chef.

Tout décret portant nomination des géné-
 raux en chef doit, aux termes du para-
 graphe 4 de l'article 14 de la loi du 24 juillet
 1873, être délibéré en conseil des ministres.
 Or, le conseil des ministres n'a pas encore
 été saisi de la question.
 Il suit de là, assure le *Moniteur*, que M. le
 Maréchal n'a pas signé la nomination de
 deux généraux qui, suivant le dire des ra-
 dicaux, seraient appelés à remplacer deux
 des chefs de corps d'armée dans le Midi et
 dans l'Est.

Il est question au ministère de l'agricul-
 ture et du commerce de la très-prochaine
 nomination d'une commission d'hommes
 spéciaux qui sera chargée de rechercher les
 moyens d'arrêter le plus efficacement pos-
 sible la falsification des vins. Cette ques-
 tion prend chaque jour un indiscutable ca-
 ractère d'urgence tant au point de vue de la
 santé publique qu'au point de vue de la ri-
 chesse nationale.

La Société française d'archéologie pour la
 conservation des monuments historiques,
 fondée par M. de Caumont, actuellement di-
 rigée par M. Léon Palustre, tiendra cette an-
 née son 43^e congrès annuel, du 25 septem-
 bre au 4^e octobre, dans la ville d'Arles
 (Bouches-du-Rhône).

On lit dans *l'Univers* :
 « Le journal de MM. Sarcey et About
 nous reproche d'avoir emprunté au *Pall*
Mall un démenti que ce journal protestant
 oppose aux billevesées de ces messieurs.
 Mais le *XIX^e Siècle*, avec sa loyauté ac-
 coutumée, ne souffle pas un mot de la bro-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

QUELQUES RAYONS DE SOLEIL.

(Suite et fin.)

Un frais rire épanouit le visage de la pauvre
 mère à qui l'on venait de promettre ce qui man-
 quait à son enfant. Elle se leva, prit congé et partit,
 assez étonnée, mais toute légère et avec un pres-
 sentiment heureux.
 — Il m'a dit qu'il y aurait du soleil ! se répétait-
 elle, du soleil pour mon Julien !
 Quand elle fut partie :
 — O mon oncle ! dit M^{me} Desvernaux en se rap-
 prochant du vieillard, que vous êtes bon ! C'est
 une jolie mansarde que vous leur rendez ?
 — Fi de la mansarde ! s'écria-t-il avec une fou-
 rieuse jubilation, j'ai mieux que cela, ma nièce; je
 vous le montrerai demain. Pardonnez-moi de vous
 avoir fait un mystère; mais n'en accusez que
 le malheureux Denis, qui voulait que vous en eus-
 siez la surprise aussi; il a monté ce coup comme
 un vrai collégien. Écoutez plutôt. Il y a douze ou
 quinze jours, M. Denis est parti, ayant en poche de

bons billets de banque... à moi, s'il vous plaît.
 Il a avisé, à cinq minutes hors de ville, une mai-
 sonnette point trop laide, avec un petit jardin; puis
 il a passé sa semaine à en conclure l'achat; il a
 payé comptant, — toujours avec mes billets de
 banque. — Enfin un beau matin, avant-hier, il
 arrive, m'annonçant que la maison est prête, et
 que je n'ai plus qu'à y faire entrer les Barrul. Et
 moi, bonhomme, je me suis laissé faire. Qu'on
 vienne dire à présent que je suis maître chez moi !
 Cela dit d'un ton qu'il voulait rendre bourru,
 mais que démentait un sourire contenu et un air
 de profond bonheur intérieur. Desvernaux leva les
 yeux et vit ceux de sa nièce et ceux de Denis atta-
 chés sur lui avec une tendre admiration et remplis
 de larmes.
 Ce fut la voix argentine d'Émilie qui reprit. L'en-
 fant avait tout cherché à comprendre et avait tout
 compris. Elle entourait de ses bras le cou de son
 grand-oncle et lui dit :
 — Laissez-moi vous embrasser, oncle Philippe;
 vous et l'ami Denis, vous êtes bons, savez-vous
 comme qui ? comme mon cher papa qui est allé au
 ciel. Ah ! c'est Julien qui en sera content ! et mon
 Mimi qui chantera dans une plate-bande ! et les
 moineaux qui viendront le regarder !
 Le lendemain, l'oncle et ses nièces visitaient la
 petite maison.
 Ce n'est pas à la campagne, mais ce n'est plus

à la ville; l'air des champs y arrive mieux, le soleil
 l'entoure et la réjouit.
 Quatre pièces la composent : en bas, une cui-
 sine et... une chambre assez mystérieuse, car elle
 est fermée à clef et l'on n'y peut pénétrer; à l'uni-
 que étage, au-dessus, deux jolies et gaies cham-
 bres ayant vue sur le petit jardin.
 Celui-ci est juste de la largeur de la maison,
 mais il s'allonge un peu au levant.
 Il est en friche, encore sous le désordre où l'a
 laissé l'automne; mais il y aura plaisir à nettoyer,
 à sarcler, à ratisser, à tracer au cordeau les lignes
 du petit carré du centre, à relever et à tailler les
 branches des arbustes.
 Et, tenez, sans attendre la main de l'homme, un
 frais lilas s'épanouit dans ce coin; un violier tout
 en fleurs y marie ses chastes parfums, et un petit
 poirier du Japon, adossé au mur, étalé avec orgueil
 ses larges pétales rouges; sans compter ce pom-
 mier nain, rose et blanc comme un bouquet de
 mariée.
 Mais la porte s'ouvre : qui va là ? C'est Denis,
 suivi des nouveaux locataires.
 Quelle expression de joie pure chez les uns, de
 surprise et de ravissement chez les autres !
 — Denis ! dit tout bas Desvernaux en allant vive-
 ment à lui, savez-vous pourquoi la porte de la pièce
 au rez-de-chaussée est fermée à clef ? Nous n'avons
 pu y entrer; que signifie ?...

— Demandez-le au maître de céans, répondit
 Denis en riant et en remettant la clef à Laurent;
 ouvrez, maître Barrul; vous êtes chez vous, faites-
 nous-en les honneurs.
 Laurent se croyait dans un autre monde; saisi,
 ébahi, palpitant de gratitude, il prit machinale-
 ment la clef, l'introduisit dans la serrure; la porte
 céda, et laissa voir aux regards curieux une pièce
 assez vaste et claire, au milieu de laquelle se dressait
 un bel établi de menuisier, tout neuf, et cou-
 vert de fins et brillants outils; pas un n'y manquait.
 Tous les yeux se portèrent sur Denis, qui riait
 sous cape; il ne pouvait nier, tout en lui le dé-
 nonçait.
 — Eh bien, oui ! dit-il en voulant se dérober aux
 remerciements, c'est mon petit présent d'installa-
 tion; c'est le paquet d'allumettes que l'usage veut
 que l'on donne aux nouveaux habitants d'une maison.
 Décirai-je sans l'amoindrir ce moment où Lau-
 rent revit et caressa ses chers outils, où Madeleine
 parcourut chaque recoin de la jolie maison, où Ju-
 lien, tout faible encore, mais rayonnant de plaisir,
 suspendit au berceau de lilas la cage de Mimi ?
 Soulevons encore une fois, et cinq ou six mois
 plus tard, un coin du rideau qui va retomber pour
 nous sur les foyers que nous avons visités pendant
 le cours de cette simple histoire.
 On est en automne. Octobre et novembre ont
 étendu leur tapis de feuilles mortes.

chère bien connue sur laquelle le *Pall Mall* appuie son démenti.

» Pour résumer, M. de Bismark a-t-il été un élève des jésuites ? L'histoire et la vérité disent non. MM. Sarcey et About disent oui. Le choix est facile, malgré l'intervention de nous ne savons quel illustre « Gaillard, » économiste d'un lycée de province, nous dit M. de Sarcey, tout fier de ce lieutenant inespéré.

» Disons aussi que nous ne comptons nullement obtenir une rétractation du *XIX^e Siècle*. Les PP. jésuites ne sont pas des officiers de l'armée territoriale, et MM. Sarcey et About peuvent continuer à inventer des histoires sur leur compte, sans craindre aucune mésaventure pour leurs oreilles.

» L'histoire de M. de Bismark prend désormais place entre la page du baron de Hubner et la phrase de Fénelon, ces deux derniers exploits de l'honorable M. de Sarcey. »

Le *XIX^e Siècle* a prétendu que M. de Bismark avait chassé les jésuites d'Allemagne pour les contraindre à s'établir en France. Or, la plupart de ces religieux ont passé l'Océan et se sont établis en Amérique, notamment dans la République de l'Equateur, où l'on ne se trouve pas trop mal de leur présence, ainsi qu'en témoigne une lettre adressée au Pape par le chef de cet Etat.

Etranger.

TURQUIE.

Voici la traduction officielle du hatt impérial, par lequel Abdul-Hamid a inauguré son règne :

« Mon illustre vizir Mehemed-Ruchdi pacha,

» Notre frère bien-aimé, le sultan Mourad V, ayant dû, par la volonté de la Providence, abandonner les rênes de l'Etat et le kalifat, nous sommes monté sur le trône de nos augustes ancêtres, conformément à la loi ottomane.

» Vu votre patriotisme connu et éprouvé, votre intelligence parfaite des grands intérêts de l'Etat, nous vous confirmons dans la haute charge de grand-vizir et président du conseil des ministres. Nous maintenons également tous les ministres et tous les fonctionnaires dans leurs postes respectifs.

» Notre confiance dans l'aide et dans l'assistance du Très-Haut est sans limites. En toutes choses et en toutes circonstances, nous n'avons d'autre désir et d'autre pensée que de consolider les bases sur lesquelles reposent la grandeur et la gloire de notre empire, et d'assurer à tous nos sujets sans exception les bienfaits de la liberté, du repos et de la justice. Nous avons plein espoir et la conviction que tous nos ministres et tous les fonctionnaires de notre empire ne manqueront pas d'y contribuer à leur tour, en se conformant à notre exemple.

» Les origines et les causes de la crise que notre empire traverse aujourd'hui et qui se

reproduit sous des formes diverses sont, il est vrai, multiples ; mais, de quelque côté qu'elles soient envisagées, elles se résument en un seul point, à savoir : l'exécution imparfaite des lois qui découlent des prescriptions suprêmes du *Chéri*, base fondamentale de notre empire, et l'arbitraire que chacun a adopté, pour ainsi dire, comme règle dans la conduite des affaires.

» En effet, si les irrégularités dont se ressentent depuis quelque temps l'administration et les finances de notre pays se sont développées au point où elles sont ; si l'opinion publique se montre méfiante à l'endroit de notre crédit ; si les tribunaux ne sont pas encore arrivés à garantir les droits des particuliers ; si l'on n'a pas encore été possible de tirer profit des ressources naturelles que tout le monde reconnaît à notre pays pour l'industrie, le commerce et l'agriculture, ces sources fécondes du bien-être et de la prospérité générale ; si enfin toutes les mesures qui ont été adoptées jusqu'à présent, tant dans l'intérêt du pays qu'en vue d'assurer à tous nos sujets, sans exception, les bienfaits de la liberté individuelle, n'ont pu prendre plus de consistance, malgré les intentions sincères qui les avaient dictées, ni aboutir, à travers les variations et les changements successifs, au but qu'on s'est proposé, tout cela ne doit être attribué qu'à une cause, à savoir : que les lois n'ont pas été régulièrement et constamment observées.

» C'est là, en conséquence, qu'il s'agit aujourd'hui de placer le point de départ des mesures qu'il est urgent d'adopter pour asseoir les lois et les règlements du pays sur des bases qui inspirent la confiance.

» A cet effet, il est indispensable de procéder à l'institution d'un code général, dont les actes inspireront toute confiance à la nation et seront en harmonie avec les mœurs et les aptitudes des populations de l'empire.

» Le conseil aura pour mandat de garantir sans exception l'exécution fidèle des lois existantes ou de celles qui seront promulguées conformément aux dispositions du *Chéri* et aux besoins réels et légitimes du pays et de la nation, et de contrôler l'équilibre des recettes et des dépenses de l'empire. Le conseil des ministres est chargé de se livrer à une étude approfondie de cette importante question, et de me soumettre le résultat de ses délibérations.

» Un autre empêchement à la bonne exécution des lois et des règlements, c'est la facilité avec laquelle les fonctions publiques sont souvent confiées à des mains incompétentes, et cette circonstance que les employés sont l'objet de changements fréquents et non justifiés par des motifs légitimes, ce qui entraîne de très-sérieux inconvénients et pour l'Etat et pour les affaires.

» Désormais, toute charge et toute fonction publique constitueront une carrière spéciale. Employer dans les affaires de l'Etat des personnes capables et compétentes ; ne tolérer aucune destitution ou remplacement non motivé ; établir la responsabilité ministérielle ainsi que la responsabilité graduelle des fonctionnaires de tout ordre,

Cette visite est une douce fête pour tous.

— Voilà mes locataires heureux, dit M. Desvernaux en remontant dans la voiture qui les avait amenés. Ma petite maison est vraiment jolie ; c'est dommage que le soleil n'égayé plus son jardin.

Ne regrette rien, Philippe Desvernaux ! Il est un autre soleil que les hivers ni les orages ne peuvent voiler, et qui brille dans l'intérieur béni que tu viens de visiter : le devoir accompli, la paix du cœur, le travail sous l'œil de Dieu ! Et toi-même, en ton âme, ne sens-tu pas le divin rayon qui la réchauffe à jamais, et qu'on nomme la Charité ? Ces choses ne sont-elles pas un vrai, un durable soleil ? Et si nous le voulions tous, ne lui irait-il pas pour tout le monde ?

(Magasin pittoresque, tome xxvii.)

L'*Echo Saumurois* commencera demain un feuilleton intitulé : LA TROQUE. Dans une nouvelle précédente, David le trappeur, nous avons tâché de décrire les contrées encore sauvages de l'Amérique du Nord et les mœurs des hordes aventureuses qui les parcourent ; la nouvelle que nous allons publier a également pour but de faire connaître une partie de l'Afrique occidentale, et de donner quelques détails sur ses usages, son commerce et ses productions.

chacun en ce qui le concerne, c'est là la règle invariable qu'il convient d'adopter.

» Ces progrès matériels et moraux que tout le monde s'accorde à reconnaître chez les nations européennes se sont accomplis, grâce à la diffusion des sciences et de l'instruction. Or, comme par leur intelligence et leurs dispositions naturelles, mes sujets de toute classe ont à tous égards, je suis heureux de le constater, des aptitudes spéciales pour le progrès, et que la propagation de l'instruction constitue, à mes yeux, une question aussi vitale que pressante, vous aviserez sans aucun retard aux moyens d'assurer ce résultat important, en élevant le chiffre des allocations budgétaires dans une proportion suffisante et dans la mesure du possible. En outre, il faut procéder immédiatement à la réforme administrative, financière et judiciaire des provinces, afin de leur créer une situation réellement normale et conforme aux bases qui seront adoptées pour l'organisation centrale.

» Aux troubles qui ont éclaté l'année dernière en Herzégovine et en Bosnie, à l'instigation de gens malintentionnés, est venue s'ajouter la rébellion de la Serbie. Considérant que le sang versé de part et d'autre est celui des enfants d'une même patrie, nous sommes profondément affligé de la continuation de cet état de choses. Vous aurez donc à prendre les mesures les plus efficaces pour mettre fin à une situation aussi déplorable.

» Nous confirmons tous les traités conclus avec les puissances amies. Tout en maintenant leur exécution fidèle, vous vous attacherez à consolider de plus en plus les rapports d'amitié que nous entretenons avec les puissances.

» Tels sont, en substance, mes vœux ; telles sont mes intentions.

» Que le Tout-Puissant daigne couronner de succès nos efforts !

» Donné dimanche 23 chaban 1293 (10 septembre 1876). »

Voici la traduction d'un rapport du colonel Horvatovich adressé au général Tcherniaïeff, commandant de l'armée de la Morava et Timok :

« A ma rentrée dans la ville de Kuiuagvat, j'ai l'honneur de vous informer de ce qui suit :

» Toute la ville est incendiée ; c'est à peine si, sur cinquante maisons, il en reste une qui ait échappé aux flammes, et parmi celles qui sont restées debout, on n'en trouverait pas une qui n'ait été saccagée de façon à avoir perdu au moins la moitié de sa valeur.

» Tout Kuiuagvat présente l'image la plus triste de ce que des mains vandales peuvent accomplir. Des cheminées et des pans de murs noirs sont restés debout, mais toutes les maisons de faible construction ont été entièrement détruites.

» L'ennemi ne s'est pas contenté de brûler l'église et l'iconostase, il a mis en morceaux les cloches dont les fragments ont été trouvés à l'extrémité de la ville. Il a emporté l'horloge, tiré des coups de fusil dans la voûte et contre les saintes images. Plusieurs de ces dernières ont été trouvées dans les rues, déchirées et souillées d'ordures. Les drapeaux qui se trouvaient dans l'église gisent en pièces dans les rues. En un mot, ils ont profané le sanctuaire de Dieu d'une manière si affreuse qu'il est impossible de s'en faire une idée.

» Tout ce que la main des hommes a pu détruire durant ces quelques jours a été détruit avec une rage et une fureur qui doit faire l'étonnement de tout le monde.

» Des cadavres ont été jetés dans les puits et partout où il y avait de l'eau potable.

» Tous les dix pas l'on rencontre des débris de viande de porc en décomposition ou à moitié rongés par les vers et les mouches. Près de la poudrière, l'on a retrouvé, lié à un arbre et brûlé, le cadavre d'un de nos commandants de compagnie ou d'un aide-camp, reconnaissable aux signes distinctifs de son grade, qui sont restés intacts. Dans la rue de Djonitz, on a retrouvé un cadavre, qu'à ses vêtements on a reconnu pour celui d'un bourgeois de la ville. Il avait les jambes entièrement écorchées depuis les cuisses jusqu'aux pieds.

» Dans le café de Dirita-Yanochévitch, on a trouvé un cadavre d'un homme reconnaissable de même à ses vêtements pour celui d'un habitant de la ville, avec un morceau de fer dans le corps. L'examen du cadavre,

percé en plusieurs endroits, montre que les Turcs l'ont martyrisé et lui ont donné la mort au moyen du fer rouge.

» Pelko Vesselinovitch, de Kuiuagvat, qui s'était cassé la jambe peu avant notre départ de Kuiuagvat, était resté dans sa maison. On l'a retrouvé tué.

» Gioka Kaissia, également de Kuiuagvat, a été martyrisé dans sa maison et tué avec un fer rouge.

» Dans la boulangerie d'Ivanka-Constantinovitch, on a retrouvé le cadavre d'un de nos soldats, qui doit également avoir été martyrisé, car l'on a trouvé près de son corps des broches de fer.

» Outre les nombreux cadavres trouvés dans la ville, il en a été découvert dans les champs de maïs, de sorte que je vais les faire traverser par une chaîne de travailleurs qui enterreront les corps. L'infection dans la crainte d'une contagion, je n'ai osé faire arrêter mes troupes à Kuiuagvat, même pendant un seul instant.

» Ce que je viens d'exposer ne peut donner qu'une idée bien faible de la réalité ; c'est ce que j'ai pu remarquer au premier coup d'œil.

» J'ai pris les mesures pour que les bourgeois, qui sont rentrés dans leurs maisons, aidés d'un bataillon, parcourent la ville et les environs dans la direction du camp de Milan-Atchimovitch, qu'ils entendent les cadavres et dressent un procès-verbal qui sera remis.

» A en juger d'après la puanteur qui se répand jusqu'à une demi-lieue de la ville et aux myriades de mouches qui remplissent l'air dans les environs de Kuiuagvat, il doit s'y trouver encore un grand nombre de cadavres humains dont l'identité ne pourra être constatée.

» L'état de décomposition des cadavres est déjà si avancé que, lors même que la tête y est encore attachée, on ne peut distinguer les traits. Toutes les maisons des environs et en particulier les maisons construites dans les vignes sont toutes brûlées, et comme les maisons étaient pour la plupart entourées d'arbres fruitiers ou autres, le feu les a desséchés et la campagne des environs de Kuiuagvat offre un aspect lamentable.

» Du reste, il ne m'est pas possible de donner une description fidèle de ce défilant tableau, les mots me manquent pour le faire.

» Je vous transmettrai immédiatement les renseignements qui me parviendront par la suite.

» Le commandant de corps, Colonel B. Horvatovich, Kuiuagvat, le 10 août 1876. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les examens pour le volontariat d'un an ont commencé lundi à la préfecture de Maine-et-Loire, se sont terminés mercredi.

Les candidats étaient au nombre de 314 pour l'agriculture, 44 pour le commerce et 8 pour l'industrie, ainsi que nous l'avons annoncé.

Le nombre des jeunes gens dispensés de passer l'examen (bacheliers, diplômés, élèves des écoles, etc.), qui se sont fait inscrire pour contracter un engagement conditionnel d'un an, s'élève à 28. C'est un total de 342 inscrits en Maine-et-Loire.

Toutes les communes de France vont recevoir sous peu un registre à souche unique, destiné à consigner les changements de domicile des hommes faisant partie soit de la réserve de l'armée active, soit de l'armée territoriale.

On parle du renvoi des soldats de la classe 1874 dans leurs foyers pour la première quinzaine d'octobre.

Vihiers. — Le 16 septembre, le cadavre du nommé René Paulan, âgé de 39 ans, cultivateur au village de Rang, commune de Vihiers, a été retiré d'un puits. Ce malheureux ne jouissait pas de ses facultés intellectuelles.

Montmorillon. — Un singulier accident est arrivé à Montmorillon (Vienne) : une femme tenait un enfant sur les fonts de baptême, tout à coup elle se plaignit que les

APPEL AUX POÈTES.

Le dix-septième concours poétique, ouvert à Bordeaux le 15 août, sera clos le 1^{er} décembre 1876.

Dépêcher le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste Carraucq, président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux (Gironde).

Refusez toute contrefaçon. N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique Revalescière Du Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang.

C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelnau, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,240 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr., de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, rue Saint-Jean; M. Gondrand, rue d'Orléans; M. Besson, successeur de M. Texier; M. Normandine, rue Saint-Jean; M. J. Russon, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e, 26, place Vendôme, Paris. (31)

CHEMIN DE FER DE POTTIERS

Service d'été, à partir du 26 juin

Table with 2 columns: Départs de Saumur and Arrivées à Poitiers. Rows show times for various train services.

Table with 2 columns: Départs de Poitiers and Arrivées à Saumur. Rows show times for various train services.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 SEPTEMBRE 1876.

Large table with multiple columns: Valeurs au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse. Lists various financial instruments and their market prices.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 1^{er} mai 1876)

Table with 2 columns: DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. Rows show departure times for different train services.

Table with 2 columns: DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. Rows show departure times for different train services.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Tours.

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE Aux enchères publiques, Le dimanche 24 septembre 1876, à midi.

En l'étude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

LA PROPRIÉTÉ DE BOIS-SICARD

Comprenant : Maison de maître, jardins renfermés de douves, bâtiments de fermier et terre labourable, contenant 3 hectares 35 ares 90 centiares, en un seul tenant.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE BELLE MAISON De construction récente.

Située à Gennes, Comprenant, au rez-de-chaussée, quatre chambres à feu, avec grand vestibule; au premier étage, quatre autres pièces à feu et cabinet; grenier, cave, hangar et autres dépendances; Beau jardin.

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE A L'AMIABLE, L'ILE DE JOREAU

Contenant 6 hectares 10 ares, située au milieu de la Loire et à 2 heures de Gennes. Cette île se compose de terres labourables et pâtures; une partie est plantée en vigne, houblon et bois.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

A Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n° 35.

Avec grand magasin, écurie, cour, remise, caves en roc.

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE Après faillite.

Le dimanche 24 septembre 1876, à une heure de l'après-midi, en la maison du sieur Louis Pasquier, boulevard à Montreuil-Bellay, faubourg des Ponts, il sera, par le ministère de M^e Galbrun, notaire à Montreuil-Bellay, commis à cet effet, procédé à la vente aux enchères publiques des meubles dépendant de la faillite dudit sieur Pasquier, à la requête de M. Proust, syndic provisoire de ladite faillite, demeurant à Saumur.

On vendra : Armoire, buffet, lit complet, linge, tables, chaises, comptoirs, pétrins, bancs, pelles, pailloons, bois de chauffage, bon cheval, voiture neuve, charrette, harnais, etc.

COMMUNE DES ROSIERS.

CONSTRUCTION D'UNE MAIRIE

Montant des travaux à exécuter 66,150 francs.

Le Maire de la commune des Rosiers, officier de la Légion d'Honneur, décoré de Juillet, prévient les entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, le dimanche 24 septembre courant, à la Mairie de cette commune, à midi, à l'adjudication des travaux à faire pour la construction d'une Mairie.

Cette adjudication aura lieu au rabais, sur soumissions cachetées. L'évaluation des travaux est de 66,150 francs, compris les dépenses imprévues et les honoraires de l'architecte.

Le Maire, (440) E. TESSIÉ DE LA MOTTE.

UN MÉNAGE DEMANDE UN EMPLOI; l'homme comme jardinier ou autres fonctions, la femme comme cuisinière ou femme de chambre.

UNE MAISON DE SAINT-FLORENT demande des ouvriers chapeaux et des manœuvres. S'adresser au bureau du journal.

BRASSERIE DE SAINT-FLORENT

SCHMETZ Prévient le public qu'à dater de ce jour il vendra les bières en bouteilles : Bières Beck Strassbourg, 40 centimes la bouteille. Bière Brune, 25 centimes la bouteille. (461)

RIELLANT DENTISTE Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.



DREYFUS FRÈRES & C^{ie} DE PARIS 21, BOULEVARD HAUSMANN, Concessionnaires du

GUANO DU PÉROU

Loi du 11 Novembre 1869

GUANO DISSOUS DU PÉROU

Convention du 15 Avril 1874

DÉPÔTS EN FRANCE Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et C^{ie}. Brest, chez M. E. VINCENT. Cette, chez MM. A.-G. BOYÉ et C^{ie}.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES. FANT 9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

LE LIVRE UNIQUE DES FIDÈLES

Sanctification du jour, de la semaine, du mois, de l'année et de la vie entière, telle est la division de ce volume qui, en mille pages, renfermera le strict nécessaire pour le plus grand nombre des fidèles.

Il sera accordé sur les prix établis 25 pour cent de remise aux mille premiers souscripteurs, et le 13^e gratis.

COMPTABILITÉ-DUCHATEAU

La Comptabilité-Duchâteau est la dernière expression de la simplicité et de l'exactitude; réunies dans une même méthode, où, au moyen des écritures restreintes et faciles de la méthode dite en partie simple, on obtient tous les avantages de la méthode en partie double.

Par son extrême simplicité, elle réduit le travail d'un tiers au moins sur la partie simple, et des deux tiers sur la partie double. Elle convient aussi aux petits comptes des particuliers et chefs de famille, tels que rentiers, instituteurs, curés, avocats, médecins, huissiers, agriculteurs, propriétaires, fermiers, maisons d'éducation, communautés religieuses ou autres, etc.

S'adresser à M. Duchâteau, à Narbonne (Aude). Un volume in-8° cartonné et franco par la poste. 3 francs.